

Définition ?

Le trouble du langage est un trouble spécifique du développement de l'acquisition et de l'utilisation du langage. Ce trouble se traduit par des **déficits dans la compréhension ou l'expression orale** (niveau de vocabulaire, structure de la phrase et du discours). Il entraîne un échec de l'acquisition classique de l'expression et/ou de la compréhension verbale.

Il ne résulte pas d'une déficience intellectuelle, ni d'une déficience sensorielle, ni d'un désordre psychologique.

Il est souvent accompagné d'un déficit de la lecture ou de l'expression écrite. Le trouble du langage est à différencier d'un retard du langage, c'est un réel trouble qui perdure avec l'âge.

Origine ?

Le trouble du langage a des **causes multifactorielles** où interviennent des **facteurs biologiques et développementaux**.

Signaux d'alerte ?

- Désir de communiquer, **réponses courtes**, élocution difficile, difficultés à se faire comprendre.
- Parole accompagnée par des gestes ou des dessins.
- **Difficulté à corriger son articulation** malgré les répétitions.
- Manque du mot.
- **Difficulté à organiser le récit** pour se faire comprendre.
- En général, **meilleure compréhension** qu'expression.
- Mauvaise compréhension de l'abstrait.
- Passe du coq à l'âne.

Situation de handicap ?

Le trouble du langage est reconnu comme pouvant engendrer une **situation de handicap**. Selon la sévérité du trouble et ses répercussions dans la vie quotidienne, il est possible de faire reconnaître cette situation et permettre à la personne de bénéficier d'**aménagements** pouvant l'aider dans son quotidien.

Ce que l'on peut faire ?

- Encourager et rassurer la personne.
- Attirer son attention quand on lui adresse un message, accompagner les mots de gestes.
- Donner une consigne à la fois.
- Réduire les éléments distrayants (bruit...).
- Alternier les types d'activités.
- Accompagner les explications de démonstration visuelle.
- Créer un emploi du temps avec des périodes travail/activités et des pauses.

Des prises en charge possibles ?

Une évaluation et un suivi en **orthophonie** sont nécessaires. Il s'agit d'une part de développer la **fonctionnalité du langage** et d'autre part d'en développer le **contenu et la diversité**.

Suivant les personnes et leurs troubles, cela peut nécessiter la mise en place de **moyens palliatifs** : d'autres moyens de communication que le langage.

Un **suivi psychologique** pourrait aussi être proposé afin de travailler l'estime de soi et la confiance en soi.

Imaginez-vous devoir vivre dans un pays étranger avec une langue que vous ne maîtrisez pas.

Il est difficile de trouver tous ses mots,
de savoir bien les prononcer et de comprendre ce que l'on vous dit.

Il en est de même pour la personne avec un trouble du langage.

Les plaquettes de Coridys ont pour mission de vous présenter les différents troubles qui peuvent exister et expliquer leurs répercussions dans la vie quotidienne.

Plusieurs explications peuvent être à l'origine de ces difficultés (causes neurologiques, retard de développement, ...). Il conviendra d'explorer et d'évaluer la piste neurodéveloppementale, pour comprendre les raisons de ces inadaptations scolaires ou professionnelles.

La détection des troubles chez la personne et l'établissement d'un **diagnostic** sont primordiaux dans la réalisation d'une **prise en charge adaptée**. Cette première étape ne pourra se faire qu'en partenariat avec l'entourage et les différents professionnels qui accompagnent la personne (milieu familial, médical, scolaire et/ou professionnel, social).

Nous vous proposons également quelques idées pour les accompagner au mieux.

Ces plaquettes utilisent volontairement des mots simples.

Plus d'informations sur www.coridys.fr

Coridys propose différentes aides :

- Des services **d'information** et de **documentation**.
- Des **bilans d'évaluation** des troubles cognitifs et de leurs conséquences dans la vie quotidienne.
- Des dispositifs de **suivi** et de **soutien** des personnes concernées et de leur famille.
- Des aides à l'accès aux **dispositifs** nécessaires et aux **droits**.
- **La formation des professionnels**.

Dans le but de :

- Comprendre les troubles et connaître les différents moyens de les compenser.
- Comprendre et accepter le diagnostic et ses conséquences.
- Réaliser ses projets de vie en cohérence avec ses souhaits et possibilités.
- Être informé et soutenu sur les moyens d'agir.



Troubles cognitifs: Comprendre pour Agir

04.83.57.49.42

coridys@coridys.fr

www.coridys.fr



Troubles cognitifs: Comprendre pour Agir

Les troubles neurodéveloppementaux

Le trouble du langage

(la dysphasie)

